

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE (CAP<sub>a</sub>) JARDINIER PAYSAGISTE

AGRI'PÔLES Lycée  
Jean-Claude  
Haute-Marne Rameau

2 ANS D'ÉTUDES

ÉGALEMENT OUVERT EN  
APPRENTISSAGE



Le **Certificat d'Aptitude Professionnel agricole (CAP<sub>a</sub>) Jardinier Paysagiste** forme de futurs professionnels de l'aménagement et de l'entretien de jardins privés, espaces verts publics ou agricoles. L'élève apprend **le maniement des outils et engins motorisés** nécessaires à la réalisation des aménagements ainsi que **les spécificités techniques** : plantations de végétaux, engazonnement, mise en place de systèmes d'arrosage, de petits ouvrages ou installations... Il sera apte à en **assurer la maintenance et à entretenir** les matériels et équipements utilisés.

## POUR QUI ?

- Intérêt pour le travail des végétaux et le paysagisme
- Intérêt pour les activités manuelles et de plein air

## CONTENU

### Enseignements généraux (12h/semaine) :

- Français
- Mathématiques
- Histoire-Géographie
- Anglais
- Education Physique et Sportive
- Education socioculturelle
- Informatique

### Enseignements professionnels (17h/semaine) :

- Aménagement Paysager
  - Agroéquipements
  - Module d'Initiative Professionnelle (MIP)
  - Reconnaissance des végétaux
  - Economie d'Entreprise
  - Physique-Chimie
  - Biologie-Ecologie
- + Travaux pratiques dans le cadre de chantiers école pour des collectivités ou des établissements, ainsi que l'entretien de l'établissement et du CFPPA de la Haute-Marne

## VALIDATION DU DIPLÔME

Le CAP agricole Jardinier-Paysagiste est obtenu à :

- **50%** sous la forme d'épreuves certifiantes en cours de formation (CCF) (*Oraux, écrits, pratiques*)
- **50%** en épreuve terminale (*Oral fiche d'activité*)

## ADMISSION

- Après la classe de 3ème générale, agricole, pro ou SEGPA avec la procédure AFFELNET
- Ou après une Seconde générale, technologique ou pro

## TAUX DE REUSSITE

- 100% en 2023, 2024 et 2025
- dont 75% de mentions en 2025

## POURSUITE D'ETUDES

- Bac Pro Aménagements Paysagers
- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers
- Certification de Spécialisation jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés

## DEBOUCHES

- Ouvrier paysagiste, jardinier paysagiste, ouvrier qualifié en entreprise du paysage ou aux services techniques d'une collectivité, agent d'entretien des espaces verts ou des espaces naturels et agricoles, Ecojardinier-animateur

## Les + de la formation

- Accompagnement **personnalisé** de l'élève
- Séquences pluridisciplinaires, Sorties pédagogiques, Projet Laïcité
- Stages en milieu professionnel (14 à 16 semaines)
- Possibilité de participer à l'option *Pratiques Physiques et Sportives*
- Participation au Concours National de Reconnaissance des Végétaux

### RENSEIGNEMENTS :

**Lycée Jean-Claude Rameau**  
5 ruelle aux loups 52500 Fayl-Billot  
03.25.88.63.02 / [lpa.fayl-billot@educagri.fr](mailto:lpa.fayl-billot@educagri.fr)  
<https://faylbillot.educagri.fr>